

# Pourquoi je vais voter pour le Parti Pirate

Demain c'est jour d'élection pour tous les pays de la communauté européenne. En Suède il est un parti tout à fait original, qui, si l'on en croit les derniers sondages, pourrait bien conquérir un siège au prochain Parlement : j'ai nommé le **parti pirate** (*piratpartiet* en suédois).



Wikipédia nous dit : « Le parti pirate est un parti politique de type contestataire, fondé en 2006, dont le leader est Christian Engström. Ce parti s'attache notamment à diminuer les droits de la propriété intellectuelle, comme le copyright, les brevets et la protection des œuvres. Le programme comprend aussi un soutien au renforcement des droits de vie privée (comme la propriété privée et les informations privées), à la fois sur Internet et dans la vie courante. Le parti n'a pas de programme autre que ce sujet et il n'est donc pas possible de lui attribuer une position de droite ou de gauche. »

Si chez nous c'est le débat sur l'Hadopi qui aura notoirement contribué à sensibiliser le *grand public* sur ces questions, chez eux c'est surtout le récent procès (et son verdict) contre le site d'échange de fichiers torrents The Pirate Bay<sup>[1]</sup> qui, en défrayant la chronique, a eu pour conséquence indirecte de voir un parti pirate, de plus en plus soutenu, occuper le devant de la scène.

Et parmi ces soutiens, il y a le romancier et professeur Lars Gustafsson, dont la maigreur de sa page Wikipédia en français ne doit pas vous tromper sur sa renommée nationale (et internationale). C'est la traduction (ci-dessous) de sa récente tribune au magazine Expressen qui sert de prétexte à ce billet. Qu'un intellectuel de tel renom achève son article en expliquant que « pour toutes ces raisons mon vote ira au parti pirate » a eu son petit effet chez nos amis nordiques et témoigne de l'intérêt que suscite ce parti (et le mouvement qu'il incarne) au sein de la société suédoise.

On notera que ce parti pirate connaît de nombreuses déclinaisons dans les autres pays européens, mais aucun n'a le poids du *piratpartiet* et, de fait, aucun autre ne

se présente aux élections.

En France la situation semble un peu confuse, puisqu'on a déjà, au moins, deux « partis pirates » alors même qu'on n'en a pas du tout entendu parler pendant le projet de loi Création et Internet. Il y a en effet un parti pirate canal historique (sic) et un parti pirate tout court. Ce dernier semble le plus crédible a priori, mais je manque d'informations. Peut-être viendront-ils apporter quelques précisions dans les commentaires...

Selon moi, et quand bien même cela ne soit ni son objectif ni sa fonction, une structure emmenée par La Quadrature du Net aurait pu y aller. Avec le risque bien sûr de se planter complètement et que cela se retourne contre elle. Mais elle aurait certainement récupérée pas mal d'abstentionnistes potentiels échaudés par l'épisode Hadopi et tout ce qui, à sa suite, semble se mettre en place. Jusqu'à peut-être, qui sait, gagner un élu, et causer ainsi localement un petit tremblement de terre politico-médiatique.

Mais je vous laisse avec Lars Gustafsson dont nous avons traduit la traduction anglaise de son texte d'origine...

## **Lars Gustafsson : « Pourquoi je donne mon vote au Parti Pirate »**

**Lars Gustafsson: "Why my vote goes to the Pirate Party"**

*Lars Gustafsson - Traduction anglaise Rasmus - 27 mai 2009 - Copyriot  
(Traduction Framalang : Olivier)*

### **Introduction du traducteur anglophone**

Lars Gustafsson est sans doute l'écrivain suédois en vie le plus prolifique. Depuis les années 1950, il ne cesse de nous abreuver de poésie, de romans et de critiques littéraires. Il y a peu, il officiait encore comme professeur de philosophie à l'Université du Texas. De retour pour de bon en Suède, il vient de commencer à s'auto-publier sur un blog. Il est aussi le lauréat de nombreux prix littéraires, le plus récent date seulement de deux jours lorsque le prix Selma Lagerlöf lui a été remis.

Vous comprendrez donc pourquoi ses récentes déclarations dans le numéro de

Expressen publié aujourd'hui ne passent pas inaperçues en Suède. Il y explique que le copyright doit être abandonné et il déclare que son vote ira au parti pirate aux élections européennes toutes proches.

Comme je pense que ce texte pourrait en intéresser plus d'un hors de Suède j'en ai fait une traduction rapide. Elle est sans doute loin d'être parfaite donc je vous demanderai de vous abstenir de poster des commentaires sur les erreurs de traductions, je vous invite plutôt à les corriger vous-mêmes et à indiquer l'adresse dans les commentaires !

Je dois aussi préciser que, personnellement, je ne partage pas entièrement l'analyse de Lars Gustafsson. La dichotomie entre *matériel* et *immatériel* particulièrement est problématique. Les technologies numériques offrent en effet la *re-matérialisation* n'importe où, c'est un point qui fait actuellement débat au sein de l'Embassy of Piracy, débat qui s'intensifiera à la Venice Biennale. Il y a aussi matière à remettre en question le concept de *reproductibilité* de Walter Benjamin. Cependant Lars Gustafsson, comme Walter Benjamin, a le mérite de réussir à formuler les conflits actuels en termes matérialistes et d'utiliser les références historiques à bon escient. Le débat est lancé. Encore une fois, pardonnez-moi s'il y a des erreurs de traduction...

## **La tribune de Lars Gustafsson**

### **Därför röstar jag på Piratpartiet**

Les écrits anciens qui sont parvenus jusqu'à nous racontent comment l'empereur perse ordonna que les vagues de la mer soient châtiées car une tempête l'empêchait de transporter ses troupes par navire.

Plutôt stupide. De nos jours il se serait sûrement plaint au tribunal d'instance de Stockholm, ou il aurait exigé un entretien avec le juge, peut-être...

La détresse des droits civiques au printemps 2009 me rappelle étrangement les luttes pour la liberté de la presse en France au cours des décennies qui précédèrent la révolution française. Des idées radicalement nouvelles émergent, des idées qui n'auraient jamais vu le jour sans les progrès galopants de la technologie.

Descentes contre les ateliers d'impression clandestins, pamphlets confisqués et

même saisie du matériel d'impression. Mises aux arrêts et transports épiques sous le couvert de la nuit à destination de Paris depuis l'enclave prussienne de Neuchâtel - où non seulement une bonne partie de l'Encyclopédie a été produite mais à partir d'où énormément de pornographie osée a circulé également, dissimulée dans des pamphlets athéistes.

Entre les années 1730 et 1780 le nombre de censeurs d'État a quadruplé. Les descentes contre les ateliers d'impression clandestins augmentèrent proportionnellement. Avec le recul maintenant nous savons que ça n'a pas endigué le mouvement en marche. Au contraire, les nouvelles idées se sont encore plus développées et se sont répandues plus rapidement encore, stimulées par la censure toujours plus forte et les descentes dans les ateliers d'impression clandestins.

Le combat porte de nos jours sur la défense de l'essence même d'Internet, un espace de droits civiques et d'échange d'idées. Un espace qui doit rester vierge de toute menace sur la vie privée et de toute influence de puissants intérêts privés.

Le rejet d'une folle proposition de loi franco-allemande au Parlement européen n'est en aucun cas l'assurance que la vie privée en ligne restera un acquis.

Devons-nous vraiment nous inquiéter alors ? Prenons l'exemple de la rivière Dalälven. Au printemps elle est en crue, les pires années elle peut envahir les terres sur 100 voire 200 mètres alentour. Elle inonde alors les quartiers résidentiels et les prairies. Appeler les forces de l'ordre y changera-t-il quelque chose ?

Jusqu'à maintenant, l'Histoire nous montre que les lois n'ont jamais réussi à s'opposer au développement technologique.

Walter Benjamin est l'auteur d'un essai très important, L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique, dans lequel il tire quelques conclusions très intéressantes sur les évolutions qui doivent accompagner l'avènement de la reproductibilité, malgré son échelle encore modeste à l'époque. La révolution numérique pousse la reproductibilité à un niveau que Walter Benjamin n'aurait pas imaginé même dans ses rêves les plus fous. On peut parler de reproductibilité maximale. Google est sur le point de construire une bibliothèque qui, si on lui permet d'aller au bout de son projet, rendra la plupart des bibliothèques

physiques obsolètes ou surannées. Le cinéma et la presse écrite se sont retrouvés les premiers entraînés dans cette nouvelle immatérialité.

Les films, les romans ou les magazines sont facilement reproductibles. Mais ce n'est pas tout, les objets en trois dimensions, comme ceux créés par des machines programmables, peuvent aussi être reproduits, rapidement et sans laisser de trace.

Cette dématérialisation menace naturellement le droit de la propriété intellectuelle. Nous ne parlons pas ici des difficultés que Jan Guillou et une bonne douzaine d'autres auteurs pourraient affronter pour s'acheter une autre maison de campagne encore. C'est un problème social dont, pour être honnête, je me contrefous.

Le droit de la propriété intellectuelle touche à des aspects bien plus sérieux : qu'ont apporté les brevets déposés par les grandes firmes pharmaceutiques sur les trithérapies aux pays du tiers monde ? Et que dire de l'appropriation de plantes et de cochons par Monsanto ?

La société est garante d'un équilibre juste entre des intérêts contraires, l'ignorer serait un non-sens hypocrite. Une armée de défense opérante est plus importante qu'une patinoire ou que des pistes cyclables. Le Net représente une menace pour la propriété intellectuelle ? Et alors ?

La liberté de pensée et la sécurité des citoyens, autrement dit un Internet que les tribunaux aux ordres des lobbies et que les hommes politiques européens bien dressés n'auront pas encore transformé en canal gouvernemental, est sans aucun doute bien plus important que les desiderata d'une scène littéraire et musicale devenue essentiellement industrielle, une industrie que les détenteurs de droits eux-mêmes voient s'effondrer au cours de leur vie. Le souhait de vendre beaucoup de copies ne doit pas prendre le pas sur celui d'être lu, d'influencer ou de décrire son époque. Quand tel est le cas, les intérêts industriels devraient être mis de côté au profit de la défense de l'Art avec un A majuscule.

Le souci premier de tout artiste ou auteur qui se respecte est certainement d'être lu ou entendu par ses contemporains. Les moyens pour atteindre cette fin, c'est-à-dire atteindre son public, de ce point de vue ne sont que secondaires.

Les combats, toujours plus nombreux, pour défendre la formidable liberté de

parole offerte par Internet, les droits civiques immatériels, que nous voyons se propager de pays en pays sont les prémices d'un libéralisme porté par la technologie et qui donc accroît notre liberté, à l'instar des changements radicaux qu'a connu le 18ème siècle.

Pour toutes ces raisons mon vote ira au parti pirate.

## **Reportage vidéo de la télévision Suisse Romande**

URL d'origine du document

*Reportage : François Roulet / Montage : Sandro Milone - 5 juin 2009 - TSR (Nouvo)*



—> La vidéo au format webm

### **Notes**

[1] Crédit photo : Jon Åslund (Creative Commons By)